



Demande de renseignements concernant un refus de visas d conjoint français

Par **Fd59**, le **30/06/2019** à **14:54**

Bonjour

Je vous demande de bien me rassurer concernant ma situation qui est un peu explicite

Je me suis marié en France avec un livret de famille français et une femme française qui a la nationalité française

La préfecture à refusé de me donner un rdv pour ma première demande de titre de séjour car chui rentré par la Belgique et pas par la France sachant que j'ai un visas français pas belge à cause de manque des vols chui rentré par la Belgique et du coup la préfecture m'ont demandé de rentrer en Algérie pour faire une demande de visas d et avoir une entrée légal en France une chose que j'ai fais pour éviter tout sort de problème

En algerie c t la surprise un refus de visas pour motif 7 absence de preuve d'avoir l'intention de mener une vie commune j t perdu et j'ai rien compris ma femme sous le choqe parceque j'ai jamais eu de refus dans ma vie sachant que j'ai minimum 10.visas français

On fait un avocat pour le recours et ils nous a dit que sa va prendre comme même 10 mois parceque la commission des recours c'est rare ou elle répons favorablement aux recours du coup il faut attendre un jugement sachant que j'ai payé 1300 euros à cet avocat

Je vous demande de bien vouloir me donner quelques conseils et surtout me rassurer sachant que chui tjrs dans les délais de recours on a pas encore relancé la comisson et sachant que j'ai fais aussi un retour gracieux aux consul et ma femme elle est venus jusqu'ici en Algérie pour réclamer ils l'ont pas laissé rentrer

Rassurez moi svp je v vraiment pété un steack

Par **ILHEM**, le **13/07/2019** à **12:46**

Bonjour,

Si je comprends bien votre histoire, actuellement vous êtes en Algérie?

Cdt.

Par **youris**, le **13/07/2019** à **14:02**

bonjour,

si le consulat vous a donné comme motif " absence de preuve d'avoir l'intention de mener une vie commune ", c'est que l'administration, après enquête estime que ce mariage n'a pour unique but de vous permettre d'obtenir un titre de séjour.

avez-vous une grande différence d'âge avec votre épouse ?

avez-vous vécu déjà vécu ensemble ?

très souvent, la commission de recours contre les refus de visas confirme la décision du consulat.

salutations